

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

2019-08-05

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 5 août 2019 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery.

SONT ABSENTS : Mme Sylvie Cassar et M. Vincent Fontaine

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2019
4. Période de questions des visiteurs
5. Règlement 2019-07 vidange de fosses septiques
6. Avis de motion et présentation du règlement 2019-08 zonage
7. Adoption du 1er projet de règlement 2019-08 zonage
8. Politique d'aide aux organismes à but non lucratif (OBNL)
9. Appel d'offres déneigement saison 2019-2020
10. Appel de propositions *plans d'interventions*
11. Mandat Ministère des finances pour refinancement
12. Pavage chemin de l'Auberge et correctifs
13. Travaux chemin Dunant
14. Embauche d'une secrétaire-réceptionniste
15. Adoption des comptes à payer
16. Correspondance
17. Divers
18. Deuxième période de questions
19. Clôture de la séance

19-08-05.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 :00 et déclare la séance ouverte.

19-08-05.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 8 juillet 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.04

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

19-08-05.05

RÈGLEMENT 2019-07 VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2019 le conseil municipal a donné avis de motion d'adoption et présenté le projet de *Règlement no 2019-07 établissant un service de vidange périodique des boues de fosses*;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le *Règlement no 2019-07 établissant un service de vidange périodique des boues de fosses*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.06

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2019-08 ZONAGE

Avis de motion est donné par Jacques Bogenez que sera adopté à une séance ultérieure le *Règlement no 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2000-08*. De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

Le règlement est présenté aux personnes présentes.

19-08-05.07

ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 2019-08 ZONAGE

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le premier projet du règlement 2019-08 modifiant le règlement de zonage 2000-08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.08

POLITIQUE D'AIDE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL)

ATTENDU QUE la municipalité souhaite :

- préciser les conditions permettant de bénéficier du soutien municipal;
- établir les paramètres permettant à la municipalité d'analyser de façon objective et équitable les demandes de subvention provenant de regroupements de son milieu à caractère non lucratif ou d'organismes à but non lucratif du milieu en fonction de leurs objectifs et des objectifs de support de la municipalité;
- consolider le partenariat déjà existant entre la municipalité et son milieu.

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER la *Politique d'aide aux organismes à but non lucratif et regroupements du milieu*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.09

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT SAISON 2019-2020

ATTENDU QUE le contrat pour la location de camions de déneigement à l'heure a pris fin avec la saison 2018-2019;

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'appel d'offres pour la location de camions de déneigement à l'heure incluant l'opérateur pour la saison 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.10

APPEL DE PROPOSITIONS PLANS D'INTERVENTIONS

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la réalisation d'un plan d'intervention et participer à la révision de l'étude de modélisation hydraulique de la Régie des eaux Massawippi, afin d'atteindre ses objectifs de gestion et de développement;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'appel de propositions de services professionnels pour la réalisation de plans d'interventions pour les municipalités du village de North Hatley et du Canton de Hatley et d'une étude de modélisation hydraulique du réseau d'eau potable de la Régie des eaux Massawippi;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, en collaboration avec la municipalité de North Hatley, les documents d'appel de propositions et à procéder aux appels d'offres sur invitation auprès des firmes retenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.11

MANDAT MINISTÈRE DES FINANCES POUR REFINANCEMENT

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ ET RÉSOLU

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.12

PAVAGE CHEMIN DE L'AUBERGE ET CORRECTIFS

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour le pavage d'une section du chemin de l'Auberge et autres parties de chemins;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes et qu'elles sont conformes;

Soumissionnaire	Montant avant taxes
SINTRA	41 000,00 \$
EUROVIA	44 047,95 \$

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER la soumission de Sintra de 41 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.13

TRAVAUX CHEMIN DUNANT

ATTENDU QUE la municipalité doit faire des travaux de changement de ponceau à proximité d'un cours d'eau, requérant une expertise particulière;

ATTENDU QUE la municipalité a invité deux entreprises à soumissionner pour ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission suivante :

Soumissionnaire	Montant avant taxes
EUROVIA	24 967,86 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER la soumission de Eurovia de 24 967,86 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.14

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU QUE la municipalité doit pourvoir un poste à temps partiel de secrétaire-réceptionniste;

ATTENDU QU'un appel de candidatures a été effectué et que la personne retenue est madame Marie-Hélène Thébault;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER la nomination de madame Marie-Hélène Thébault comme secrétaire-réceptionniste;

DE MANDATER le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents inhérents à ce dossier d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-08-05.15

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	59 133.81 \$
Chèques fournisseurs 201900579 à 201900695	210 027.40 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 6 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR
CANTON DE HATLEY**

19-08-05.16

CORRESPONDANCE

19-08-05.17

DIVERS

19-08-05.18

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19-08-05.19

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Maryse Gaudreau propose la clôture de la séance à 19 :45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale